

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt et le vingt-sept février, le conseil municipal de la commune de MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel VIGOUROUX, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 20 février 2020

- Date d'affichage : 20 février 2020

- Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 10 conseillers : MM. VIGOUROUX Daniel - BESSEAU Jean-Claude - LANOT Serge – Mmes COUDERT Virginie – MM. BOUYGES Claude – ALZAGA Michel – VIGOUROUX Serge - Mmes CEAUX-ARENO Françoise - PRIVAT Corinne - M. COQUILLAUD Nicolas

Absents, excusés : 1 conseiller : Mme Céline GONCALVES

Absents : 2 conseillers : Mme Angélique TREMOULET – M. Arnaud EMEREAU

- Céline GONCALVES a donné procuration à Nicolas COQUILLAUD

- Serge LANOT a été élu secrétaire.

Approbation du compte-rendu du conseil du 31 janvier 2020, à l'unanimité

Délibération n° 2020/8 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2019 : service assainissement.

Excédent d'exploitation : 23 761,24 €

Excédent d'investissement : 50 346,03 €

APPROUVE par 10 voix pour, Daniel VIGOUROUX étant absent

Délibération n° 2020/9 portant affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 : service assainissement.

Inscription de 23 761,24 € en section Investissement à l'article 1068 réserves.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2020/10 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2019 : commune de Montaignac.

Excédent de fonctionnement : 49 184,69 €

Excédent d'investissement : 40 377,54 €

Déficit d'investissement cumulé : - 100,47 € avec RAR : - 27 070,47 €

APPROUVE par 10 voix pour, Daniel VIGOUROUX étant absent

Délibération n° 2020/11 portant affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019 de la commune.

Inscription de 49 184,69 € en section Investissement à l'article 1068 réserves.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Délibération n° 2020/12 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2019 : Lotissement du Bois de Mars

Excédent investissement cumulé : 9 806,25 €

APPROUVE par 10 voix pour, Daniel VIGOUROUX étant absent

Délibération n° 2020/13 portant fiscalisation de la participation à la Fédération Départementale

Pour Montaignac, elle s'élève à 3 735,44 €.

Il est proposé de reconduire la décision de fiscaliser la participation de la commune.

APPROUVE à L'UNANIMITE

Le Maire,

